

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 49

Votants : 71 (dont 22 procurations)

N°27

OBJET :

**REMBOURSEMENT
DU 4^{ème} VERSEMENT
DE LA CESSIION DE
L'ENSEMBLE
IMMOBILIER DE
L'ABATTOIR
HASSENFORDER ET
FILS**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 28 février 2023

Publiée ou notifiée
le : 28 février 2023

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE (sauf pour la délibération n°42), François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel GUICHERD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Brice MOLLIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Pauline TIROT, Henri SARRE (à partir de la délibération n°9 A/), Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Michel MARIEN à Patrick SEROR, Vice-Président.

Mmes et MM. Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à François SENNEPIN, Christine MAGNAUD à Joseph KUCHNA, Franck GONZALES à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Marie-José MORIER, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, Marie CHATELAIS à Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Jean-Marc BOUREL à Michèle CHARASSE, Jean-Pierre RAYMOND à Jean-François CHAUFFRIAS, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Christine BOUARD à Bernard AGUIAR, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Jean ALMAZAN à Christiane LEPRAT, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Linda PELISSIER, Henri SARRE à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°8), Alexis BOUTRY à Pauline TIROT, Sylvie DUBREUIL à Corinne IBARRA, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Thierry LAPLACE, François HUGUET, Alexandre GIRAUD, Séverine THOMAS-MOLLON.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°19 du Conseil Communautaire du 8 mars 2018 actant la cession de l'abattoir communautaire et de ses dépendances à la société HASSENFORDER ET FILS,

Vu les difficultés de trésorerie rencontrées par la société HASSENFORDER ET FILS,

Considérant le souhait de Vichy Communauté de soutenir la société en difficulté,

Considérant que la société HASSENFORDER ET FILS a procédé aux versements suivants : 100 000 € le 24 mars 2021, 100 000 € le 7 juillet 2021, 110 000 € le 30 mars 2022 et 110 000 € le 27 septembre 2022, ce dernier par anticipation,

Considérant les problématiques de trésorerie de la société HASSENFORDER ET FILS lié à la réalisation des travaux de modernisation de l'abattoir et à l'augmentation substantielle des matériaux liés à la construction,

Considérant que les financements nationaux et européens obtenus pour la dite modernisation n'ont pour l'heure pas été versés à la société HASSENFORDER ET FILS,

Considérant que le comptable public, dans le cadre de son devoir d'alerte, a informé la collectivité que le recouvrement de sa créance pourrait être irrémédiablement compromis, dans l'hypothèse de l'ouverture d'une procédure collective, qui se solderait par une clôture pour insuffisance d'actif,

Propose au Conseil Communautaire de :

- rembourser le quatrième versement effectué par anticipation par la société HASSENFORDER ET FILS le 27 septembre 2022, soit la somme de 110 000 €, et ce sans remettre en cause l'échéancier prévu à l'acte de cession.

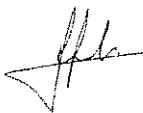
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (68 voix pour, 3 abstentions : Mme Réchard, M. Mayet, M. Mollier), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 23 février 2023.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

 Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433988903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : mardi 28 février 2023
09:15:05

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 27 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - REMBOURSEMENT DU 4eme VERSEMENT DE LA CESSION DE
L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE L'ABATTOIR HASSENFORDER ET FILS

.....
Date de décision: 23/02/2023

Date de réception de l'accusé 28/02/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23FEV2023_27

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230223-23FEV2023_27-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 27.pdf (99_DE-003-200071363-20230223-23FEV2023_27-DE-1-
1_1.pdf)